

Compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Massy le 26 mai 2016

Présents ou représentés :

Membres actifs (à voie délibérative) : 135.

Membres bénéficiaires : 19.

Invités : présent Bruno Gérard, contrôleur du Comité de la Charte, excusée Delphine Veau, commissaire aux comptes.

Membres bienfaiteurs, salariés et partenaires : 24.

Le Président, Hervé de Féraudy ouvre la séance à 19h05 en remerciant l'assistance de sa présence.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le Président renvoie au rapport reçu par chacun et pointe d'emblée une question particulièrement importante, le développement de l'association.

Nous développer

Nous avons une obligation morale de développement car les besoins continuent de croître et nous ne pouvons rester indifférents à la détresse de personnes de plus en plus nombreuses et de plus en plus fragiles. L'accompagnement est donc une nécessité absolue et doit être mené avec la croissance du parc de logements. Comme nous ne pouvons répondre à tous, nous devons réfléchir à nos choix.

Pas n'importe comment :

La relation de proximité est essentielle

- pour les personnes logées,
- pour les liens avec les municipalités et les collectivités,
- pour la mobilisation citoyenne.

Mais SNL est une grosse association, avec un nombre important de locataires, et un patrimoine important. Il nous faut trouver la bonne structure qui concilie les deux exigences proximité et efficacité. Et les intergroupes ont une importance primordiale.

Les logements.

Fin 2015 SNL gère 454 logements, dont des logements pour d'autres

- 85% comme propriétaire
- 15% en bail (18 à 32 ans)

104 nouveaux logements sont en préparation.

31 logements sont en étude de faisabilité.



Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Hors Pensions de Famille, environ $\frac{3}{4}$ de logements sont en contrats temporaires, $\frac{1}{4}$ en bail de droit commun.

Impayés et vacances

On note en 2015 un niveau d'impayés très faible.

Logements vacants : des progrès ont été faits le nombre est maintenant « au plancher ».

Les logements dits « durables »,

c'est à dire en bail de droit commun doivent tenir compte de la spécificité des locataires, de l'aspect économique et des besoins particuliers de certaines petites communes.

Une réflexion spécifique est à mener.

Les familles

154 sont entrées en 2015 en logement SNL en Essonne :

- 84 étaient sans logement,
- 20 sont entrées pour décohabitations,
- 12 étaient en sur-occupation
- Etc.

139 ménages sont sortis en 2015 d'un logement SNL en Essonne. On note une progression due à une meilleure efficacité des dispositifs de relogement et un accompagnement plus « pressant ».

La tension sur le choix des locataires est inévitable : situation sociale v.s. équilibre budgétaire.

Ressources financières des ménages (enquête 2015 sur les ménages présents en 2014).

Ressources mensuelles des ménages inférieures à 1000 € (hors APL) :

- Ménages présents au 31/12/2014 : 47%.
- Ménages entrés en 2014, à l'entrée : 59 %.

Pour la France entière : 8% des personnes ont un niveau de vie inférieur à 820 € (niveau de vie médian : 1640 €).

Équipe salariée.

Des départs en 2015 : Michel Martinez, (TS) (31 Déc. 2014), Denis Bouillet (Pension de famille), Marion Primard (Vie associative, développement), Lorenzo Gutierrez (Travaux), Frédéric Massin (Maîtrise d'ouvrage).

Des arrivées : Sandra Leroy (Vie associative, développement), Tuhraan Kutat (Travaux).

Et un mouvement : Sandrine Macé (TS) remplace Denis Bouillet en pension de famille.

Vie associative : les chantiers en 2015

- Participation des locataires à des décisions : sera présenté en 2^{de} partie.
- Intergroupes : il faut leur donner une place plus institutionnelle – en cours, mais les progrès sont lents.
- Communication : refonte du site Internet de SNL-Essonne et présentation dans les Intergroupes.
- Fêtes, convivialité. 2 temps forts :
 - Rassemblement du 30 Mai,
 - Après-midi cirque.
- Et tout le reste ...

Formation (année 2015 – 2016).

Les thèmes :

- Bienvenue aux nouveaux bénévoles – très apprécié.
- Accompagnement des familles (formation de 2 jours) considérée comme tellement importante par les participants qu'elle devrait être quasi obligatoire pour tous les accompagnants.
- Un métier de SNL : la gestion locative.
- Le logement social. Un document très intéressant a été mis sur le site.
- Les droits des étrangers.

Bilan très positif en nombre de participants et en satisfaction : 96 personnes venues ou inscrites, 140 demandes, 29 Groupes locaux présents, bonne rotation des participants.

L'an prochain:

Travail en cours avec les autres SNL-Départementales pour soutien, mutualisation des outils, idées et adresses (via SNL-Union).

Sont prévus pour 2016-2017 :

- Bienvenue (présentation de SNL, place du bénévole).
- En quoi consiste l'accompagnement (nouveau).
- Un métier : Maîtrise d'ouvrage, SNL-Prologues.
- Accompagnement des familles.
- Eco-gestes.
- Locataires confrontés à des maladies mentales (à l'étude).

Il est nécessaire de renforcer l'équipe.

La gouvernance de SNL-Essonne

Jusqu'à présent, le développement (logements, création de Groupes locaux) était conduit par le Directeur, la responsable de maîtrise d'ouvrage (MO) et le fondateur (Étienne). Ce *groupe des trois* informait ensuite le Conseil d'administration.

Ce fonctionnement était satisfaisant en raison de la confiance mutuelle *des trois* et de la confiance du Conseil d'administration à leur égard.

Depuis peu, s'est développée une crise de confiance au sein *des trois*. Il en est résulté une mauvaise circulation de l'information, et la difficulté pour le Directeur de prendre la responsabilité d'engager des opérations en pleine connaissance de cause.

Une nouvelle organisation pour demain :

- La stratégie générale de développement construite au sein du CA, avec le Directeur au cours d'un séminaire annuel : où se développer ? Combien de logements peut-on produire ? Quel type de logement ? Comment assurer l'accompagnement ? (création de Groupes locaux ?) Définition d'objectifs généraux.
- Une cellule Développement, au sein du CA, en dialogue avec la MO, prépare les décisions du CA. Le CA, avec le Directeur, suit la mise en œuvre de la stratégie qu'il a définie.

Des difficultés de gouvernance sont apparues aussi dans d'autres structures SNL.

Pour le Président, nous avons un seuil à franchir, il est naturel que la croissance de SNL engendre des tensions.

En réponse aux questions, le Président et le Directeur précisent

- 22 nouveaux bénévoles ont suivi la formation proposée pour eux
- si le nombre de logements SNL mis en service paraît faible par rapport aux prévisions, c'est à cause de l'allongement des délais et il faut ajouter les logements mis en service pour d'autres associations.
- Pour le « plan de patrimoine » ou plutôt plan prévisionnel d'entretien, l'audit doit être rendu fin juin. Il devra se poursuivre par un échéancier des travaux. Ces travaux seront financés par le propriétaire (SNL Prologues le plus souvent) sur les réserves pour grosses réparations. Cela n'impactera pas les finances de SNL Essonne. Cet audit permettra aussi d'étudier l'opportunité de vendre certaines maisons dans l'Essonne qui arrivent au terme de notre engagement envers les collectivités qui ont financé, si les fonds propres ainsi récupérés permettaient de créer des logements SNL mieux adaptés aux besoins actuels.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier, Michel Peyronny projette le compte d'exploitation et le bilan et les commente.

L'augmentation des dépenses d'entretien tient à trois facteurs :

- les logements vieillissent et demandent davantage d'entretien.
- les sorties de logements s'accroissent et il y a plus de travaux à faire avant de les relouer.
- 60 k€ ont été dépensés en réfection de cages d'escalier et de chaudières.

En moyenne sur plusieurs années, chaque logement coûte 500 € par an en entretien.

La nouvelle Commissaire aux comptes a préconisé d'affecter les dépenses dans d'autres postes que ne le préconisait sa collègue, notamment pour harmoniser la présentation des comptes au niveau de SNL Union.

La baisse de ressources du FSL accompagnement tient à la réduction de 3 à 2 ans de la durée de financement des mesures ASLL, mais les ressources d'AGLI sont en hausse et SNL Essonne a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental.

La Fondation Orange dans une convention de mécénat met à disposition de SNL Essonne un salarié d'Orange. Cette prestation est considérée comme un don. Elle apparaît dans les comptes en charge et en produit.

Il ne faut pas relâcher l'effort de collecte de dons. Certains groupes locaux sont gênés de demander de l'argent, mais **ce n'est pas une aumône qu'on demande mais un partenariat qu'on ouvre** dit le Président.

En réponse aux questions, le Président et le Directeur précisent

- La réfection des cages d'escalier aurait pu être financée sur les réserves pour grosses réparations, mais on va avoir besoin de ces ressources pour des travaux plus importants et le compte financier 2015 permettait de les prendre en entretien courant.
- La convention avec SNL Prologue prévoit que c'est la SNL départementale qui paye l'impôt foncier. On pourrait modifier cette convention mais le loyer demandé par SNL Prologue augmenterait..

- Le Conseil départemental a choisi de maintenir les financements apportés à notre association pour 2016 et probablement 2017. On n'a jamais une visibilité supérieure à 2 ans.

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame Veau, notre Commissaire aux comptes n'a pas pu se déplacer en raison des difficultés d'approvisionnement en carburant. Le Trésorier donne lecture de son rapport.

Les formules imposées et les précautions oratoires de cet exercice ne sont pas reprises ici. Nous extrayons de ce rapport ce qui a trait à notre association.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le point « Compte d'emploi des ressources annuelles (CER) » exposé dans l'annexe aux comptes annuels ».

Le point « Compte d'emploi des ressources annuelles (CER) » exposé dans l'annexe aux comptes annuels est ainsi libellé :

« Compte d'emploi des ressources annuelles (CER)

Les associations départementales ne disposent pas des outils nécessaires à l'établissement d'un CER. Un groupe de travail au niveau de SNL Prologues mène une réflexion sur le sujet. Il convient de relever qu'un CER est néanmoins établi au niveau des comptes combinés qui font l'objet d'une certification au 31 décembre 2015. »

De même nous n'extrayons du rapport spécial de la Commissaire aux comptes que ce qui est propre à notre association.

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612.5 du code du commerce. »

VOTE DES RESOLUTIONS

Le Président soumet à l'Assemblée les résolutions annoncées :

L'Assemblée approuve le rapport moral et d'activité Adopté à l'unanimité

L'Assemblée approuve le rapport financier
Adopté à l'unanimité moins deux abstentions

L'assemblée entérine l'affectation en fonds associatifs des subventions et dons suivants pour un total de 22 503,87 € représentant une collecte de 78 685,00 € diminuée de 56 181,13 € attribués à SNL Prologues sous forme de subvention pour les opérations de :

Bures-sur-Yvette	28 458,18 €
Arpajon :	3 321,36 €
Milly-la-Forêt :	21 534,02 €
Sainte-Geneviève-des-Bois :	<u>2 867,57 €</u>
	56 181,13 €

L'Assemblée entérine l'affectation en fonds associatifs proposée
Adopté à l'unanimité

L'assemblée décide de l'affectation du résultat comptable 2015 de + 194 004,66 € en :

- **206 363,56 € en réserves d'acquisition.**

Les réserves d'acquisition seront ainsi portées à :

Solde après affectation de l'AG 2014 :	2 910 966,06 €
Affectation 2015 :	<u>206 363,56 €</u>
	3 117 329,62 €

- **- 12 358,90 € en report à nouveau.**

Le report à nouveau, qui était de 27 268,09 € fin 2014, s'établira à **14 909,19 €**.

L'Assemblée entérine l'affectation du résultat proposée
Adopté à l'unanimité

Des imprécisions ayant été relevées sur une délibération de l'Assemblée générale 2015, le Président soumet à l'Assemblée 2016 la résolution suivante :

L'Assemblée confirme avoir donné, lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2015, mandat de Commissaire aux comptes au Cabinet DVE Conseils représenté par Madame Delphine VEAU et Madame Delphine PHILIPON en qualité de suppléante, pour une durée de six années.

L'Assemblée confirme le mandat donné de Commissaire aux comptes
Adopté à l'unanimité

COMITÉ DE LA CHARTE

Le Président présente Monsieur Bruno Gérald, contrôleur du Comité de la charte qui va présenter cette institution à l'Assemblée.

Le comité de la charte est une association

créée en 1989 par de grandes associations à la suite du scandale de l'ARC. Elle est indépendante des pouvoirs publics. Elle a pour objet social : « Assurer la confiance des donateurs et œuvrer dans leur intérêt en élaborant des bonnes pratiques et en en contrôlant l'application ».

A l'heure actuelle, 81 associations et fondations sont labellisées qui représentent environ :

- 3,2 milliards d'euros de budget ;
- 1,6 milliard d'euros issus de la générosité du public ;
- Plus de 7 millions de donateurs ;
- 330 000 bénévoles ;
- 35 000 salariés.

Ces 81 organisations sont très diverses, la plupart des « grandes » en font partie. Parmi les premières, on trouve l'Institut Pasteur, le Secours catholique, le Secours populaire, les Restaurants du cœur... Les plus récentes sont SNL, la Société saint Vincent de Paul, la Prévention routière.



Toutes doivent arborer le logo don en confiance sur tous les documents d'appel à la générosité publique.

Le Comité doit constamment s'adapter pour garder une grande crédibilité quelles que soient les critiques et donc effectuer un bon contrôle.

3 axes d'intervention

- Conception : le comité élabore un ensemble de règles déontologiques adaptées au monde des associations et fondations : la Charte et ses textes d'application (TAC), un référentiel global et éprouvé, reconnu par la cour des comptes et autres auditeurs.
- Prévention : ses membres s'engagent à respecter l'ensemble des textes déontologiques.
- Contrôle : s'assurer que les membres respectent la Charte en permanence.

4 sujets majeurs sont contrôlés

- Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée.
- Rigueur de la gestion.
- Qualité de la communication et des actions de collecte de fonds.
- Transparence financière.

3 niveaux de contrôle

- Contrôle en continu par le « Contrôleur ».
- Examen annuel par la Commission d'Agrément du Comité (CAC) et renouvellement triennal de l'agrément.

- Le Conseil d'administration composé en majorité d'administrateurs indépendants a un droit de regard sur les décisions de la CAC.

SNL et le Comité de la Charte

- Première demande formelle de SNL pour l'ensemble SNL : courant 2012
- Instruction du dossier : 2012 à 2015 : 2 années d'instruction.
- Agrément probatoire sous Conditions en Mars 2014. Le Comité pointait l'absence de contrôle du groupe SNL sur l'ensemble des SNL, l'absence de comptes combinés et le manque d'une publication annuelle d'information, la même à destination de tous les donateurs de SNL, qu'on appelle depuis *l'Essentiel*.
- Agrément formel en Mars 2015 avec 3 demandes :
 - le contrôle du Groupe sur la Communication et les publications de tout SNL, les modalités de sélection des prestataires (appels d'offre),
 - les règles unifiées en gestion locative, *l'Essentiel* et les comptes combinés,
 - un même compte emploi – ressources concernant les dons, unifié à toutes les structures SNL et repris dans les comptes combinés.
- Rapport Intermédiaire N°1 Février 2016 avec 2 points d'attention : indépendance des GLS, et mention du Logo Don en Confiance.

Monsieur Gérald souligne la surprise de son Conseil d'administration : beaucoup a été fait par SNL très rapidement. Il reste encore un peu à faire qui semble moins compliqué à mettre en œuvre.

En réponse aux questions, Monsieur Gérald précise que les ressources du Comité proviennent des cotisations annuelles des membres, de 1K € à une dizaine de K € en fonction de l'importance de leur collecte de dons et de quelques subventions d'État.

Remerciements

Le Président remercie pour les services rendus les administrateurs sortants qui ne sont pas candidats.

Il remercie la mairie de Massy qui a mis cette salle à notre disposition et le groupe local de Massy pour l'accueil et l'organisation matérielle.

Il salue aussi trois personnalités qui honorent l'assemblée de leur présence et de leur soutien :

Madame Emmanuelle Guyomarc'h, Directrice du GIP FSL 91,

Madame Patricia Lascombes Directrice adjointe du GIP FSL 91,

Monsieur Jérôme Guedj, Conseiller départemental.

L'assemblée les applaudit chaleureusement.

Enfin, le Président remercie tout particulièrement Dany Aupeix, qui prend une retraite bien méritée après de longues années de salariée SNL au service de tous à divers postes.

L'assemblée lui manifeste gratitude et amitié en un long tonnerre d'applaudissements.

Renouvellement du Conseil d'Administration

7 sièges sont à pourvoir.

Sont candidats Ali Amrouche, Bruno Dhont (précédemment observateur), Sophie Élie, Michel Julian (administrateur sortant), Nicole Laouéan (administratrice sortante).

Le silence revenu, le Président invite les membres actifs à aller voter avant de se diriger vers le buffet pour une pause de 20 minutes.

Résultat du vote :

Membres actifs présents ou représenté : 135.

Suffrages exprimés 130.

Ali Amrouche : 129 voix.

Bruno Dhont 130 voix.

Sophie Élie 129 voix.

Michel Julian 129 voix.

Nicole Laouéan 130 voix.

Tous sont élus et le nouveau conseil d'administration est constitué de :

Ali Amrouche, Françoise Bastien, Emmanuel de Chambost, Bruno Dhont, Sophie Élie, Hervé de Féraudy, Michel Julian, Nicole Laouéan, Yves Lemétayer, Françoise Manjarrès, Françoise Mazet, Chantal Penarguear, Michel Peyronny.

Ces résultats sont proclamés par le Président à la reprise de la séance (21h)

Participation des locataires à des décisions.

La Vice-Présidente, chargée de la vie associative, Chantal Penarguear, rappelle que le 30 mai 2015, lors du rassemblement des SNL Départementales à Saint Quentin en Yvelines, il a été rappelé les 2 utopies de SNL. La première, créer des logements accessibles aux plus démunis et proposer un accompagnement, est une réalité reconnue depuis 25 ans. La seconde qui consiste à ce que tous, bénévoles et locataires participent à la vie et au fonctionnement de l'association mérite quelques améliorations ; il faut faire plus.

Le 18 février dernier, lors de la réunion générale de SNL Essonne, Alain Régnier, président de SNL Union et Hervé de Féraudy, président de SNL Essonne, nous rappellent cette nécessité d'aller plus loin. Le CA de SNL Essonne a mandaté une commission de travail sur le sujet qui s'y est attelée depuis décembre 2015.

La Vice-Présidente cède la parole à Françoise Brideron qui rend compte du travail de la commission.

Compte rendu de la commission

Nous faisons aujourd'hui un point d'étape sur le travail engagé. Il n'est pas question de conclusions ni de décisions à prendre mais nous aimerions avoir vos avis. Parmi les chantiers ouverts, nous vous proposons 3 sujets déjà annoncés le 18 février : conseils de maisonnée, enquête auprès de locataires, carte de locataire.



Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

1) Le Conseil de Maisonnée

Pourquoi envisager des conseils de maisonnée ?

La participation des locataires commence sur et par le lieu de vie.

Il existe statutairement des Conseils de Vie Sociale au sein des pensions de familles qui sont une réalité de fonctionnement. En quoi cela est-il intéressant ? Peut-on en tirer des idées pour les autres logements ?

Nous nous sommes lancés dans l'expérimentation de conseils de maisonnée de logements temporaires. 2 ont pu être déjà organisés, l'un à Bruyères, l'autre à Massy.

Deux locataires ont accepté de témoigner de leurs expériences différentes, de leurs intérêts et de leurs attentes : l'une de pension de famille, l'autre de Bruyères.

Témoignage d'Annick, résidente en pension de famille à Etampes.

Annick commence par partager à l'Assemblée sa joie d'être ce matin grand-mère pour la deuxième fois et l'Assemblée lui fait fête. Puis elle parle du sujet :

Nous avons eu deux conseils de vie sociale depuis le début d'année mais nous nous réunissons beaucoup plus souvent. Nous déjeunons tous les mardis ensemble. C'est l'occasion de définir qui fait quoi.

Ainsi on décide ensemble des activités, des sorties et on les organise. On peut dire ce qui plait et ne plait pas, et en cas de conflit, Sandrine [l'hôtesse de cette pension de famille ndlr] est très présente. On fait du jardinage, on fait beaucoup de choses et c'est génial. On fait des cagnottes ce qui permet de faire des gâteaux pour les anniversaires et c'est sympa. Nous sommes partis ensemble à Majorque.

Cela nous apprend à nous connaître, à nous parler... tout est formidable depuis que Sandrine est là.

Témoignage de Mathieu, locataire à Bruyères

Le conseil de maisonnée a été décidé pour l'évacuation de 35 tonnes de déchets [encombrants ndlr] qui s'étaient accumulés. [SNL les a fait enlever par une entreprise et la facture est répartie aux locataires ndlr], il a fallu s'organiser pour que cela ne recommence pas et que la cour reste propre.

Ce conseil de maisonnée a réuni les locataires et quelques bénévoles.

C'est nous qui allons établir un tour de sortie des poubelles et aussi pour la cour. Mais pour les encombrants, il faut payer...

Je n'attends rien de particulier de ces conseils de maisonnée mais j'ai demandé qu'il y en ait régulièrement... On n'a pas fixé de date pour le prochain.

Apports positifs des Conseils de Bruyères et Massy tels que perçus par la commission.

Les locataires ont bien accueilli la proposition et ont été tout de suite partants pour participer.

Ils ont pris facilement d'eux même la parole et tous discuté.

Ils ont échangé, partagé ce qui va bien et ce qui ne va pas bien ; ils ont fait preuve d'esprit critique, d'une certaine autocritique et proposé d'éventuelles solutions ou améliorations.

2) Enquête auprès de locataires

Pourquoi ?

Nous avons voulu observer quelle est la place des locataires dans les relations qui existent entre les personnes « locataires » et SNL Essonne « bailleur »

Quelle place et quelles possibilités ont les locataires quant aux décisions qui leur reviennent ? Quelle compréhension ont-ils des documents ? Quelle connaissance ont-ils des droits et des obligations qui sont les leurs ? Quelles possibilités d'expression ont-ils ?

L'enquête

Nous avons élaboré une enquête sous forme d'interviews anonymes auprès de locataires tirés au sort ; ces locataires représentent 10% du total en Essonne. Cette enquête est encore actuellement en cours. Nous vous livrons quelques premières observations qui nous ont semblé intéressantes ; les conclusions définitives pourront peut-être être différentes...

- Le contrat et les quittances sont majoritairement déclarés compris. Le détail est plus mitigé.
- Pour les réparations : peu d'affaires traînent. L'instauration des visites annuelles semble avoir apporté une amélioration.
- Le livret d'accueil est bien reçu mais déclaré être très peu utilisé.
- La gestion des poubelles reste un problème récurrent.

3) Carte de locataire

Pourquoi ?

L'idée ou la proposition d'une carte de locataire vient des débats au sein des carrefours lors de la rencontre du 18 février.

- Posséder « une carte de » signifie une appartenance ; c'est une sorte d'identité ou de statut.
- Pour le locataire, c'est une façon de matérialiser sa nouvelle situation ; elle lui donne accès à un réseau de relations (infos et renseignements portés sur la carte).
- Pour les bénévoles et les TS, la remise de la carte symbolise l'accueil au sein de l'association SNL et pas seulement dans une relation locataire-bailleur.

Présentation de la carte.

Nous vous présentons la dernière version de ce projet qui n'a encore été montrée à personne. Au recto les noms, prénom et groupe local, au verso des numéros utiles SNL : gestion locative, travaux, accompagnateurs (TS et bénévoles), responsable SNL local.

Nous allons recueillir les avis sur ce projet

4) Et après....

Le travail a commencé et va se poursuivre durant plusieurs mois. Voici notre programme

- Multiplier des expérimentations de Conseils de Maisonnée pour évaluer l'intérêt, les limites, les conditions de réussite et éventuellement faire des propositions
- terminer l'enquête, la compléter, analyser les données, en extraire des pistes.
- Poursuivre le recueil des expériences des GLS ; sélectionner les éléments à exploiter.

Les premières conclusions et, éventuellement, des propositions issues de ces premiers chantiers vous seront présentées

- Au moyen d'un document écrit en novembre 2016 (bilan, idées et propositions concrètes, poursuite du travail soumis au CA),
- Au cours d'une réunion de travail (idéalement locataires-salariés-bénévoles) sur le sujet dans le courant de l'hiver 2017.



Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Débat

Les visites annuelles n'existent pas sur tous les secteurs. Il faut les généraliser. C'est bien que quelqu'un d'extérieur vienne : c'est la visite officielle du bailleur.

La carte de locataire

- Quel intérêt alors que le livret d'accueil comprend déjà ces informations et beaucoup d'autres ? Pour la commission, l'intérêt principal est de marquer l'appartenance à l'association.
- Quel est le statut du locataire, membre ou adhérent de l'association ? N'est actuellement adhérent avec droit de vote à l'assemblée générale que le membre bénévole actif. La commission espère une participation des locataires pour la suite des travaux.
- Et pour les locataires en logement durable, quelles informations ? La commission n'a pas encore réfléchi.
- Que pensez-vous que les locataires feront de leur carte ? Pourquoi ne pas développer une appli sur smartphone ?
- A Crosne, pour chaque maisonnée, un locataire assurait la coordination dans la maisonnée et faisait le lien entre ses collègues de la maisonnée et le groupe local. Il participait aux réunions du groupe local. Cela marchait bien. Pourquoi ne pas généraliser ?

La participation aux décisions

- Pouvons-nous avancer vers une véritable participation des locataires aux décisions ?

SNL UNION

Le Président brosse un aperçu de la situation de l'Union.

Un nouveau Président : Alain Régnier, une nouvelle Directrice Gwenaëlle Dufour, ici présente.

La cellule Maîtrise d'Ouvrage (MO) prend corps (MO pour d'autres associations, MO dans les « nouveaux territoires », appui aux SNL-Départementales, centre de compétences)

Deux lignes d'action :

Le développement

SNL, lauréate de « La France S'Engage » s'oblige à essaimage et développement. Elle obtient 600 000 € sur 3 ans.

Objectif pour 2018 : 140 logements créés par an et implantation dans les territoires franciliens actuellement sans SNL.

Une Union renforcée :

- Un objectif de mutualisations et d'harmonisation, vers une association unique ?
- Des outils de communication renforcés : refonte du site, rendez-vous avec la presse etc.
- Des actions de communication et de témoignage communes.
- Un discours construit en commun.
- Un séminaire sur la gouvernance ... et ses conséquences.

Une question reste en suspens: comment s'adapter aux nouvelles structures administratives (nouvelles intercommunalités, le Grand Paris, nouvelle répartition des compétences, etc.)?

Débat :

Le développement

- 140 logements de plus, c'est bien, mais est-ce que les TS vont suivre ? Il faut intégrer l'accompagnement.
- La Directrice de SNL Union, Gwenaëlle Dufour, rappelle que pour SNL Union le développement n'est pas qu'en nombre de logements mais aussi en création de groupes locaux. D'où la création de deux postes dédiés à la création de groupes locaux. Et on a à cœur de tenir compte du locataire en tant que membre de l'association. L'union soutiendra toute initiative dans ce sens.

Vers une association unique ?

- Il ne faut pas se présenter en ordre dispersé surtout avec le Grand Paris. Il faudrait se débarrasser des ego et créer une seule association dit l'un.
- Mais il faut laisser leur place aux villages gaulois des groupes locaux, à leur dynamisme pour essaimer dans les villes voisines. On est fort de ce qu'on croit, de ce qu'on fait. On prend des initiatives et on fait avaliser. dit un autre.
- Il ne faut pas négliger le poids de l'histoire, répond le Président, SNL a déjà une culture et il faut faire avec. Des manifestations communes comme celle du 30 mai dernier, renforcent le sentiment commun d'appartenance mais ce n'est pas suffisant.

La communication

- Prendre la parole au nom de tout SNL et face à des politiques très habiles, c'est très difficile il faut peut-être donner des formations d'aide à la prise de parole, à ce qu'on dit à l'écrit ? SNL Union prévoit de telles formations et la mise au point d' « éléments de langage ».
- Pour être bien entendus, devons-nous prendre la parole seuls ou avec des associations partenaires pour avoir plus de poids mais avec le risque d'être noyés dans la masse ?

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 22h01.

Le Président
Hervé de Feraudy

Le secrétaire
Michel Enjalbert